

Chevaux



Accompagnateur de tourisme équestre

Témoignage

Formation

- **CQP** Organisateur de randonnées équestres
- **BP JEPS** Activités équestres

“



Pourquoi avez-vous choisi cette voie ?

Je suis passionnée de cheval depuis mon enfance et j'ai toujours voulu travailler dans ce domaine. Après un Bac de comptabilité-gestion, j'ai suivi une formation de BTS Productions animales puis un Brevet professionnel « Jeunesse et Sports » qui me permet d'enseigner l'équitation.

En quoi consiste votre travail ?

Je dirige un centre équestre qui a deux activités : l'apprentissage de l'équitation, notamment l'équitation western, et l'organisation de balades à cheval. J'organise, pour des groupes d'une dizaine de personnes au maximum, des randonnées d'un ou plusieurs jours à travers la campagne et les forêts environnantes. C'est l'occasion de découvrir la région et ses sites touristiques.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

J'apprécie de faire de nouvelles connaissances, de partager ma passion et de faire découvrir l'univers de la randonnée. Le cheval n'est pas seulement un moyen de locomotion, mais permet de découvrir les paysages, la faune et la flore.

Quelles sont les qualités indispensables pour exercer ce métier ?

Il faut bien sûr aimer les chevaux et ne pas avoir peur de travailler dehors. C'est un métier au contact de la clientèle. Il faut donc être accueillant, avoir le sens de la communication et savoir gérer son temps. Sauf l'hiver, on travaille souvent le week-end. ”

Sophie HOULBERT

Accompagnatrice de tourisme équestre dans l'Orne

Activités



Le guide de tourisme équestre prépare, organise et encadre des activités d'équitation d'extérieur et de randonnée équestre.

- Il choisit l'itinéraire le mieux adapté au niveau des cavaliers.
- Il planifie les étapes, prévoit le matériel nécessaire, ainsi que l'hébergement des cavaliers et des chevaux.
- Il affecte aux cavaliers les chevaux en fonction de leur niveau d'équitation.
- Il assure l'animation du groupe dont il a la responsabilité et veille à la bonne ambiance au sein de celui-ci.
- Il fait découvrir aux cavaliers le patrimoine touristique, culturel et écologique des territoires traversés.
- Entre deux randonnées, il veille aux soins des chevaux et à l'entretien des écuries.





Chevaux

Accompagnateur de tourisme équestre

Conditions d'exercice

L'accompagnateur de tourisme équestre a généralement un statut de salarié. L'activité est saisonnière, essentiellement centrée sur la période estivale.

Elle peut s'effectuer en zone rurale de montagne ou en bord de mer.

Autonomie et responsabilité caractérisent ce métier dont la mission principale est d'assurer à la clientèle un moment de détente, de convivialité et de découverte de la région sous tous ses aspects.



Compétences et qualités

Il possède des compétences relationnelles, d'animation et de gestion de groupes de cavaliers.

Il a une très bonne connaissance des chevaux, des publics et des milieux traversés.

Il est autonome, s'adapte facilement et prend des initiatives.

Il possède une bonne connaissance du cheval et de l'équitation (Galop 6 minimum).

Il doit avoir une expérience de l'équitation d'extérieur.

Perspectives d'évolution

- L'accompagnateur de tourisme équestre salarié qui souhaite rester dans l'activité tout en élargissant ses responsabilités, peut créer sa propre structure de tourisme équestre. Pour cela, il devra choisir une région ou un site où une clientèle suffisante existe, en veillant à développer une activité complémentaire en dehors de la saison touristique.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n°G1201 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- Equiressources
www.equiressources.fr

